

Déclaration de la délégation du Bénin

92 ième Session du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) : Genève, 28 Novembre - 1^{er} Décembre 2006

Présentée par Monsieur Raphael Couton AHLONSOU, Coordonnateur du Programme MIDA-BENIN, Chef de délégation

Excellence Madame la Présidente
Excellence Monsieur le Directeur Général de l'OIM
Excellence Madame le Directeur General Adjoint de l'OIM
Excellences, Mesdames, Messieurs

La délégation du Bénin voudrait joindre sa voix à celles qui l'ont précédée pour vous féliciter pour votre élection à la présidence du Conseil et pour la manière sage avec laquelle vous dirigez nos travaux.

Nos félicitations s'adressent également aux autres membres du bureau.

Ma délégation approuve l'intervention faite par le Maroc au nom du Groupe Africain.

Madame la Présidente,

Ma délégation a suivi avec beaucoup d'attention les différents exposés faits par le Groupe Mondial sur la Migration, les partenariats en matière de migration ainsi que l'Initiative Internationale Migration et Développement.

Le débat interactif nous a permis d'en tirer beaucoup d'enseignements qui aideront sans doute à améliorer notre politique en matière de gestion des migrations.

En effet, le Bénin jadis connu comme un pays d'émigration est devenu depuis quelques années un pays de forte immigration.

Ces populations immigrées proviennent principalement du Liban, du Pakistan, du Tchad, du Ghana, du Niger et surtout du Nigeria.

A celles-ci, s'ajoute une forte colonie d'immigrés forcés provenant principalement du Togo, de la Côte d'Ivoire et de la République Démocratique du Congo qui traversent actuellement des crises socio-politiques.

Face à cette situation, le Gouvernement du Bénin, se fondant sur les conventions, accords bilatéraux et multilatéraux, a créé un cadre juridique et institutionnel appuyé par des campagnes de sensibilisation périodique qui favorisent l'intégration des populations immigrées dans le tissu économique béninois.

Ainsi, les Libanais exercent dans le transport, l'importation et la distribution de certains produits tels que le textile et les matériaux de construction.

Les Indo-Pakistanaïses très actifs interviennent dans la distribution des produits manufacturés et l'exportation de produits tropicaux.

Les Nigériens sont les cambistes qui échangent et font circuler des devises étrangères à côté du Franc CFA.

Par contre, la gestion des immigrés forcés reste plus difficile dans les localités d'accueil.

La politique du Gouvernement du Bénin vis-à-vis de sa diaspora consiste à organiser les Béninois de l'Extérieur dans leur pays d'accueil. Ainsi les différentes Associations des Béninois vivant à l'extérieur se sont dotées d'une structure de coordination appelée le Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur (HCBE) et qui joue le rôle de courroie de transmission entre le Gouvernement béninois et sa diaspora.

L'OIM a soutenu cette politique du Gouvernement béninois à travers le Programme MIDA qui depuis 2003 assure les transferts de compétences des travailleurs de la diaspora béninoise pour répondre aux besoins du pays en expertise scientifique et technique.

Madame la Présidente,

Avec l'avènement d'un nouveau régime dans notre pays en Avril 2006, le Gouvernement du Bénin s'est donné pour objectif de renforcer l'implication des migrants béninois dans le processus de développement national. Cette volonté du Gouvernement s'est matérialisée non seulement par la création d'un ministère chargé de l'intégration africaine et des Béninois de l'Extérieur mais également par l'organisation et la tenue très prochainement d'un Symposium International des Béninois de l'Extérieur.

L'un des résultats attendus est la création d'une Banque des Béninois de l'Extérieur qui permettra de drainer leurs épargnes en direction du pays.

Cette approche du Gouvernement béninois cadre bien avec les objectifs de la Conférence Ministérielle des PMA sur le Transfert de Fonds des Travailleurs Migrants tenue à Cotonou en Février 2006.

L'Observatoire International qui en sera issu concrétisera davantage cette attente.

La gestion des migrations au Bénin n'est pas sans connaître de difficultés au nombre desquelles le dénombrement des migrants.

A ce sujet, je tiens à remercier l'OIM pour les efforts consentis dans la réalisation d'ici le 31 Décembre 2006, d'un site web et de la base de données sur les compétences de la diaspora béninoise.

Je voudrais aussi profiter de cette tribune pour lancer un appel à l'OIM et aux partenaires impliqués dans les questions de migration et développement pour appuyer, les différents projets que le Bénin soumettra incessamment à leur attention.

Madame la Présidente,

En ce qui concerne les arriérés de contributions restant dues à la partie administrative du budget de l'OIM, je voudrais vous informer

que le Gouvernement du Bénin s'est acquitté de ses cotisations depuis Août 2005. Malheureusement lesdites cotisations ne sont pas parvenues à l'OIM à cause d'une erreur dans la transcription du numéro de compte bancaire de l'OIM par les services techniques du Ministère béninois en charge des finances.

Tout en vous présentant les excuses du Gouvernement du Bénin pour les déconvenues causées par ce retard, je voudrais vous rassurer que toutes les dispositions sont prises pour que lesdites cotisations parviennent à l'OIM dans les meilleurs délais.

Je ne saurais terminer mon propos sans présenter mes sincères félicitations au Népal et à la République du Montenegro nouvellement admis au sein de l'OIM.

Je vous remercie de votre attention.